

COMPTE-RENDU

Réunion téléphonique mensuelle adhérents du 10/06/2022



Pour rappel, ces réunions, mises en place par l'ADAPIC, sont accessibles à **tous les adhérents à jour de leur cotisation. Informations de connexion envoyées par SMS quelques jours avant.**

Présents : 7 adhérents

Avancement de la saison

- **Transhumances miellée châtaignier et pollinisations porte-graines :**
 - Les ruches sont en place pratiquement chez tous les apiculteurs
 - Châtaignier : premières fleurs. Miellée attendue pour la semaine prochaine
 - En ce moment : ronces en fleur
- **Récolte de la miellée printemps :** très longue, parfois récolte plusieurs fois sur le même emplacement avant de pouvoir transhumer sur acacia. Physiquement difficile ou compliqué quand bâtiment exigü.
- **Récolte de la miellée d'acacia (ou celle faite pendant cette période) :**
 - Finie et extraite
 - Une miellée inattendue (au vue du gel de printemps), brève (8 j max), avec périodes de floraison décalées selon les secteurs : a nécessité une gestion au cas par cas
 - Des volumes limités mais des apiculteurs satisfaits d'avoir pu enfin en faire un peu !
 - Récolte : il a fallu souvent trier les hausses. Selon les ruchers : d'un côté : miel d'acacia ou à dominante acacia (avec aubépine) et de l'autre : miel de miellat
- **Floraison de la coriandre :** attention, elle est en avance cette année
- **Essaimage :**
 - Il est fini. Peu de risque sur la miellée de châtaignier. En revanche, attention au blocage de ponte avec le pollen pendant cette miellée. Deux stratégies possibles :
 - retirer régulièrement les cadres de pollen et remplacer par des cadres vides
 - laisser faire et trier les ruches après la miellée. N'emmener au tournesol que celles qui ont encore une belle population. Pour les autres : la saison est finie. Les ramener sur 5 cadres et traiter varroa. Attention à ne pas systématiquement interpréter la chute de population à ce moment là, par une intoxication.
 - pour ceux qui transhument hors région sur tilleul : un risque modéré d'essaimage pour les ruches avec grilles à reines
 - surveiller l'infestation varroa en augmentation !
- **Elevage :**
 - les conditions sont favorables pour les fécondations
 - des nucs très forts avec beaucoup de miel. Parfois compliqué de décoller les cadres et trouver la reine !
 - essaims artificiels : les objectifs d'augmentation de cheptel sont atteints ou presque pour les adhérents concernés. Conseils d'api. installés depuis + de 5 ans : ne pas oublier la qualité de reines. Le recours à l'achat extérieur de reines peut être intéressant ; au moins pour une partie des essaims ; afin de faire entrer de la génétique de qualité. La différence est rapidement visible.
- **Gestion du personnel :**
 - Compliquée pour un adhérent et témoignages de difficultés chez des collègues. Impacte fortement une saison (pas de transhumance sur acacia par ex.)

- Témoignage d'un adhérent chez qui peu de problèmes :
 - ne cherche pas des personnes formées en apiculture mais des « bras », profil « bucherons / déménageurs » ! En région CVL : les miellées sont brutales et physiques. Il faut être réactif.
 - fourni une tenue de protection de bonne qualité et la formation sur site
 - recrutement local par bouche à oreille. Garde en réserve plusieurs contacts (étudiants...) qu'il sollicite selon besoins
 - Accepte que les salaires versés soient supérieurs aux prélèvements perso de l'exploitant !
- **Vente du miel :**
 - conseil aux apiculteurs peu expérimentés : bien réfléchir avant d'accepter une proposition alléchante pour la vente du miel d'acacia : porte sur des volumes limités alors qu'il y a souvent des volumes + importants de miel de printemps à écouler.
 - => Négocier intelligemment la vente des deux, sinon risque de se retrouver avec du miel de printemps sans acheteur après la saison
 - retour des autres régions (témoignage 1 adhérent) : belles productions de printemps dans la moitié nord de la France. Beaucoup plus faible pour la moitié sud.

Echanges sur la nouvelle MAEC « Api » en projet. L'ADAPIC a été associé à la réflexion

- **Des changements actés ou en réflexion :**
 - mesure gérée désormais par la région
 - volonté de simplification
 - plus besoin de faire une déclaration PAC
 - probablement un engagement annuel à faire en mars / avril
 - un formulaire d'engagement le plus simple possible. L'ADAPIC a demandé à pouvoir le faire tester par quelques apiculteurs
 - l'aide passe à 20€/ruche au lieu de 21€. Décision nationale, pas du ressort de la région
 - ruches de production : éligibles – nucs : non éligibles – ruchettes : en discussion
 - adhérer à l'ADAPIC et à la section apicole de GDS Centre
 - 1 rucher sur 4 en zones d'intérêt biodiversité : exigences supprimées
 - Discussion en cours sur les pièces à fournir lors de l'engagement
- **Probablement peu de changements sur ces exigences :**
 - nbr mini et maxi de ruches
 - 1 emplacement / tranche de 24 ruches
 - 24 ruches minimum par emplacement
 - 2500 m entre 2 emplacements ou 500 si obstacle
 - 3 semaines minimum de présence sur les emplacements
- **Rappel :** le registre d'élevage du réseau ADA France a été conçu pour permettre de noter les infos nécessaires en cas de contrôle de la MAEC api. Plusieurs adhérents ont déjà été contrôlés sur cette base, sans difficulté.

Prochaine réunion le 01/07/2022 de 8h à 9h

**Pour les retardataires : penser à renouveler votre cotisation 2022. Vous avez reçu une relance papier.
=> sans quoi : plus de newsletter ADAPIC ni d'invitation aux prochaines réunions adhérents !**